

Le management des risques professionnels

Depuis quelques années, les accidents du travail dans le secteur de l'aide à domicile sont en très forte hausse et dans certaines régions il s'agit du secteur le plus accidentogène. De plus, les maladies professionnelles sont en grande progression malgré des sous-déclarations. Cette formation propose de présenter les outils permettant d'accompagner les managers dans la gestion de ces risques.

Objectifs

- Expliquer les enjeux de la prévention des risques professionnels et la co-responsabilité salarié/entreprise
- Dynamiser le DUERP en associant les compétences salariales lié à l'APS/ASD

Public concerné et pré-requis

- Aucun prérequis.
- Encadrement

Programme

- Les enjeux de la prévention (humains, économiques et sociétaux)
- Les obligations législatives
- Les outils et méthodes d'accompagnements à ce management (grilles INRS, procès....)
- Plan d'action, de suivi et d'évaluation de l'efficacité

Votre intervenant

- Consultant en gestion des risques

Notre démarche pédagogique

- Les apports de connaissances seront articulés autour des questions issues de la pratique professionnelle.
- Les professionnels seront sollicités pour analyser, évaluer ce qui pose des difficultés dans leur pratique, prendre du recul et proposer des pistes d'amélioration à partir de situations concrètes.
- Elle privilégiera des méthodes pédagogiques actives et interactives.

Moyens techniques

- Pas de moyens techniques spécifiques.

Le + de la formation

Formation très pratique qui permet à l'apprenant de s'approprier un outil d'évaluation de l'INRS.

Livrables

- Un certificat de réalisation est délivré aux participants.

Evaluation

- L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation, à l'aide de techniques et outils choisis par l'intervenant.
- La satisfaction des participants est évaluée à l'aide d'un questionnaire et par un « tour de table ».

Pourquoi choisir Forma Santé ?

Un taux de satisfaction de plus de 93 % pour nos formations continues.

[Demande de contact](#)

Dernière modification le 26 septembre 2024 à 09h44